

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le 10 novembre 2010 et à laquelle étaient présents monsieur Yvon Brière, maire qui préside et les conseillères et conseillers suivants :

Olga Bazusky
Christine Gilbert
Louise Melançon

Linda Lalonde Bertrand
Denis Duhaime
Normand Aubin

Était également présent, monsieur Matthieu Ledoux CGA, directeur général et secrétaire-trésorier.

497-11-10

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES

CONSIDÉRANT la demande de citoyens à l'effet de rembourser une partie de leurs frais de couches lavables ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent ajouter une contribution dans le cadre d'une politique familiale municipale au développement durable ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de couches lavables permet des économies considérables et une réduction non négligeable des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT QUE l'application d'une telle mesure s'inscrit dans un programme de développement durable au plan économique, social et environnemental ;

CONSIDÉRANT QUE des crédits seront disponibles au budget 2011 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Olga Bazusky ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2011, un remboursement d'une somme maximale de 75 \$ pour l'achat de couches lavables et ce, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- Facture originale;
- Copie d'une preuve de résidence (compte de taxes ou bail) et
- Copie d'une preuve de naissance (acte de naissance).

QUE DE PLUS, le programme est offert pour les enfants de moins de 24 mois et nés après le 31 décembre 2010.

(Adopté à l'unanimité)

Véritable extrait du livre des délibérations
Certifié conforme ce 28 juin 2011

Matthieu Ledoux CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier